

Le musée en mouvement

Objectifs pédagogiques

Ouvrir le champ du regard à l'expression du corps. Utiliser l'espace d'exposition pour explorer la pensée sensible du corps. A partir des œuvres et des espaces, explorer le langage du corps et le mouvement pour développer d'autres modes de relation et de partage des œuvres.

Musée, Danse, Arts Plastiques Visuels Et Numériques



Descriptif de l'action

Cette action interroge la réception des œuvres plastiques, visuelles et numériques dans ses lieux d'exposition (musées, centres d'art, galeries et espaces publics...). Elle favorise une rencontre singulière des œuvres, des artistes, des professionnels de la culture, et des métiers d'art. L'un des enjeux majeurs est de rendre la création plastique accessible aux jeunes en développant un regard sensible et une mise en jeu du corps, comme vecteur d'expression et de compréhension des œuvres.

Niveaux concernés par l'action :

Elèves de collège et lycée (LGT ou LP), EREA

Étapes de l'action

Une journée de formation sera proposée aux enseignants engagés dans cette action dans le cadre du PAF. 1) Phase de sensibilisation : Choisir un musée de proximité et préparer la visite en expérimentant les questions du mouvement, de l'espace et des émotions au travers d'ateliers artistiques (3h). Découvrir les ressources du musée, se documenter sur sa singularité, ses missions et ses professionnels. (En Gironde possibilité d'une intervention : danse/arts plastiques par une plasticienne du CDCN Nouvelle Aquitaine, Véronique Laban). 2) Phase de développement, de réalisation et de restitution. Visite du musée par un médiateur et expérimentation du mouvement dans l'espace du musée avec un artiste (2h). Une restitution de l'expérience est attendue au terme du parcours sous la forme de son choix : vidéos, exposition, carnet de bord, médiation par les élèves, chorégraphie... Présentation envisageable pour la nuit des musées ou d'événements locaux.

Financement :

La DRAC Nouvelle Aquitaine, pourra être sollicitée par l'intermédiaire d'une structure culturelle, ainsi que les collectivités territoriales par le biais des appels à projets

Coût pour l'établissement

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres le financement des transports, de la billetterie et 200€ pour la contribution artistique.

Place de l'action dans le PEAC

L'interdisciplinarité, le croisement artistique, l'ouverture vers l'extérieur et le partenariat artistique et culturel enrichissent concrètement les apprentissages et nourrissent le PEAC

PARTENAIRES CULTURELS :

Musées, galeries ou centres d'art de et une structure culturelle de proximité

Liste jointe

L'établissement doit rentrer en contact avec ces structures en amont pour co-construire le projet

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

DAAC du Rectorat de Bordeaux
Conseils départementaux,
DRAC Nouvelle Aquitaine
Région Nouvelle Aquitaine
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Inscriptions :

Inscription sur le site DAAC : le chef d'établissement recevra par la suite un récapitulatif de l'ensemble des actions académiques sur lesquelles son établissement a été retenu.

Renseignements : **Nathalie Ferrier, Conseillère académique Arts et Culture**
nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr 05 57 57 35 90 - DAAC rectorat de Bordeaux.

En département s'adresser aux professeurs relais (voir liste)

